

Strasbourg, 26 novembre 2024

CEPEJ-GT-CYBERJUST(2024)9

**COMMISSION EUROPEENNE POUR L'EFFICACITE DE LA JUSTICE  
(CEPEJ)**

**GROUPE DE TRAVAIL SUR LA CYBERJUSTICE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE  
(CEPEJ-GT-CYBERJUST)**

11<sup>ème</sup> réunion  
17-18 octobre 2024, Strasbourg

**Rapport de réunion**

Rapport préparé par le Secrétariat  
Direction générale I - Droits de l'homme et État de droit

## **1. Introduction**

1. Le Groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST) de la Commission européenne pour l'efficacité de la justice (CEPEJ) a tenu sa 11ème réunion à Strasbourg les 17-18 octobre 2024. L'ordre du jour est joint en annexe I au présent rapport.

## **2. Addendum aux lignes directrices sur la visioconférence dans les procédures judiciaires**

2. Marek Świerczyński (Pologne), expert, présente le projet de document qui devrait compléter les lignes directrices de la CEPEJ sur la visioconférence dans les procédures judiciaires et remplacer la sélection actuelle de bonnes pratiques (Document CEPEJ-GT-CYBERJUST(2024)7).

3. Le document rassemble a) une analyse de l'utilisation et de la disponibilité des audiences à distance dans les Etats membres du Conseil de l'Europe, basée sur les données de l'évaluation 2022 de la CEPEJ, b) une étude de la jurisprudence respective de la Cour européenne des droits de l'homme (CEDH), c) une sélection élargie de bonnes pratiques et d) une check-list facile à utiliser sur la manière de mener des auditions à distance efficaces.

## **3. Lignes directrices pour la publication en ligne des décisions de justice**

4. Alexandre Palanco (France), expert, présente le projet de Lignes directrices pour la publication en ligne des décisions de justice et l'accès à la connaissance juridique (Document CEPEJ-GT-CYBERJUST(2024)3Rev7).

5. Le Groupe de travail décide de présenter le projet pour examen à la CEPEJ lors de sa réunion plénière de décembre en vue de son adoption.

## **4. Glossaire de la CEPEJ sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (IA)**

6. Esmin Berhamovic (Bosnie-Herzégovine), expert, présente le projet de Glossaire sur la cyberjustice et l'IA (Document CEPEJ-GT-CYBERJUST(2024)8). Le Glossaire devrait aider les professionnels de la justice à mieux comprendre et contextualiser les termes des technologies de l'information et de la communication (TIC), en particulier en relation avec l'IA. Le glossaire devrait être intégré au site internet de la CEPEJ et être régulièrement mis à jour.

7. Les membres du Groupe de travail passent en revue l'ensemble des termes, définitions et cas d'utilisation puis décident de présenter le projet de Glossaire pour examen à la CEPEJ lors de sa réunion plénière de décembre en vue de son adoption.

## **5. Réseau européen de cyberjustice (ECN)**

8. Le projet de programme de la 4ème réunion annuelle du Réseau européen de cyberjustice (REC) qui se tiendra le 21 novembre 2024 est finalisé, en se concentrant sur les Lignes directrices sur les modes alternatifs de règlement en ligne des litiges adoptées par la CEPEJ en décembre 2023.

9. La présentation des lignes directrices sera suivie d'une présentation des bonnes pratiques du Portugal et du Royaume-Uni. Masha Medvedeva, chercheuse à l'Université de Leiden, Pays-Bas, devrait être invitée à présenter les possibilités et les limites des systèmes d'intelligence artificielle (IA) dans le cadre de la pratique juridique.

## **6. Étude sur l'utilisation de l'IA générative**

10. Suite à la note d'information sur l'utilisation de l'IA générative par les professionnels de la justice dans un contexte professionnel (Document CEPEJ-GT-CYBERJUST(2023)5), le Groupe de travail convient, qu'en dépit des risques de l'IA générative dans le domaine

juridique, l'étude à suivre devrait mettre en évidence les applications et les cas d'utilisation réelles et possibles, afin de répondre aux besoins des professionnels de la justice.

## **7. Activités relatives à l'intelligence artificielle (IA)**

11. Pedro Almeida (Portugal) informe sur des progrès réalisés dans la formulation de la méthodologie d'évaluation de l'impact sur les droits de l'homme (HUDERIA), accompagnant la "Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit" (STCE 225). La finalisation de HUDERIA est prévue pour fin 2024.

12. Le Groupe de travail propose d'orienter son travail vers le suivi de la Convention-cadre pour le domaine de la justice. Le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA et l'outil d'évaluation de la Charte éthique de l'IA seraient des points de départ idéaux.

13. Le Secrétariat présente la révision en cours du Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA, proposée par le Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle (AIAB). Il est proposé de ne répertorier que les systèmes utilisés par le secteur public, et même de supprimer certains types de ces systèmes (par exemple, les systèmes sur la numérisation des dossier judiciaires, les bases de données en lignes publiques de décisions de justice et les registres fonciers ou criminels électroniques). Au lieu de cela, les systèmes listés devraient être ceux qui en sont aux premiers stades de développement, ce qui fournirait des informations pertinentes pour le suivi dans le cadre de la Convention-cadre du Conseil de l'Europe sur l'intelligence artificielle et les droits de l'homme, la démocratie et l'État de droit.

14. Le Groupe de travail examine un projet de rapport annuel résumant les résultats du suivi des applications émergentes de l'IA par le Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA jusqu'à présent. Ce rapport devrait être publié au printemps suivant l'année de référence (pour le 1<sup>er</sup>, lors de la première réunion de l'AIAB au printemps 2025).

15. La Secrétaire de CEPEJ-GT-QUAL présente l'état d'avancement de la phase de pilotage de l'outil d'évaluation des systèmes d'IA dans le secteur judiciaire (Document CEPEJ-GT-QUAL(2024)1).

16. L'AIAB avait sélectionné quatre systèmes pilotes : (1) un outil d'anonymisation, "Open data des décisions de justice " (France), (2) un outil de "textualisation" de la parole vers le texte (Espagne), (3) un outil d'attribution automatique des procès pénaux, GIADA2 (Italie) (4) une solution d'enregistrement audio, de transcription et de génération de procès-verbaux, "Salme" (Estonie).

17. Le premier atelier réunissant tous les représentants de ces systèmes a eu lieu le 16 septembre 2024, et sera suivi en novembre d'ateliers pratiques individuels par système, aidant à remplir les questionnaires d'auto-évaluation. Le premier rapport de l'expert est attendu en janvier 2025.

18. Bojan Muršec (Slovénie) et Alejandro Fernandez (Espagne) présentent les outils d'enregistrement et de transcription automatiques utilisés en Slovénie et en Espagne pour aider le juge dans son travail. Les systèmes d'IA seront ajoutés au Centre de ressources sur la cyberjustice et l'IA.

## **8. Étude sur les effets potentiels de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle sur l'efficacité des tribunaux**

19. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST, avec la secrétaire du CEPEJ-SATURN, procède à un échange de vues sur la Note conceptuelle sur l'intelligence artificielle et l'efficacité de la justice (Document CEPEJ-SATURN(2024)19). Ce travail sera entrepris en collaboration avec le CEPEJ-SATURN et le CEPEJ-GT-EVAL. La Note conceptuelle comprend une proposition de méthodologie, une marche à suivre potentielle et des suggestions d'outils d'IA à utiliser comme études de cas dans le cadre de la recherche. L'objectif principal serait de développer

une check-list pour aider les autorités judiciaires à évaluer l'impact potentiel des outils d'IA sur l'efficacité des tribunaux avant leur acquisition ou leur mise en œuvre (ex ante). Alternativement, un outil d'évaluation conçu pour mesurer l'impact des outils d'IA sur l'efficacité des tribunaux après leur déploiement (ex post) pourrait être mis en place.

20. Les membres de la CEPEJ-GT-CYBERJUST conviennent de fournir des informations sur le processus de développement des outils d'IA développés dans leurs juridictions. Cela devrait permettre de mieux comprendre quelles données ont été utilisées et collectées au cours de ce processus.

#### **9. Outil pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le système judiciaire**

21. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST, avec la Secrétaire de CEPEJ-SATURN, procèdent à un échange de vues sur la Note conceptuelle pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans la magistrature (Document CEPEJ(2024)3). Le Secrétariat souligne qu'il s'agit d'un effort conjoint impliquant tous les Groupes de travail de la CEPEJ et informe les membres des discussions tenues dans ces groupes ainsi que de certaines pratiques collectées (par exemple en Belgique, en France et en Italie).

22. Les membres du Groupe de travail suggèrent que l'outil prenne également en compte les nouvelles technologies, afin d'améliorer la répartition du travail grâce à des outils de gestion et à la flexibilité de l'organisation du travail. Dans ce contexte, le personnel non judiciaire devrait également être pris en compte par l'outil, car il dispose souvent de moins de flexibilité dans l'organisation de son travail que les juges.

23. Un Groupe de travail *ad hoc* pourrait être mis en place, composé d'un membre de chaque Groupe de travail de la CEPEJ et chargé du développement de l'éventuel futur outil. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST désigne Maria-Giuliana Civinini (Italie) comme membre potentiel de ce Groupe de travail *ad hoc*.

#### **10. Autres questions**

24. Francesco Depasquale rend compte de sa récente mission au Kazakhstan et de la procédure automatisée mise en place par leurs tribunaux. Le CEPEJ-GT-CYBERJUST propose d'inviter une délégation du Kazakhstan à le présenter et à en discuter lors de sa prochaine réunion.

25. La date de la prochaine réunion CEPEJ-GT-CYBERJUST est provisoirement fixée aux 27 et 28 mars 2025.

## ANNEXE 1

### 11<sup>th</sup> réunion du groupe de travail sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (CEPEJ-GT-CYBERJUST)

#### AGENDA

1.	Ouverture de la réunion
2.	Addendum aux lignes directrices sur la visioconférence dans les procédures judiciaires
3.	Lignes directrices pour la publication en ligne des décisions de justice
4.	Glossaire de la CEPEJ sur la cyberjustice et l'intelligence artificielle (IA)
5.	Réseau européen de cyberjustice (ECN)
6.	Étude sur l'IA générative
7.	Information et discussion sur les activités concernant l'IA
8.	Étude sur les effets potentiels de l'utilisation d'outils d'intelligence artificielle sur l'efficacité des tribunaux
9.	Outil pour améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée dans le système judiciaire
10.	Autres questions

**ANNEXE 2**  
**LISTE DES PARTICIPANTS**

**MEMBRES**

**Pedro ALMEIDA**, Chef de l'unité de coopération internationale, ministère de la justice, PORTUGAL

**Maria-Giuliana CIVININI**, Ancienne juge et présidente du Tribunal de Pise, ITALIE, présidente du CEPEJ-GT-CYBERJUST

**Camille LE DOUARON**, Cheffe du département numérique, Service administratif régional, Cour d'appel de Paris, FRANCE

**Bojan MURŠEC**, Directeur, Centre des technologies de l'information, Cour suprême, SLOVÉNIE

**Jeannette VERSPUJ**, Cheffe du département de la stratégie au Conseil de la magistrature, juge principal au tribunal de district de Gelderland, PAYS-BAS

\*\*\*

**Francesco DEPASQUALE**, The Honourable Mr Justice, Superior Courts, Valleta, MALTA, Président de la CEPEJ

\*\*\*

**MEMBRES SUPPLÉANTS**

**Kata BENCZE**, Haut conseiller du gouvernement, Chef d'unité, Ministère de la Justice, HONGRIE (en ligne)

\*\*\*

**EXPERTS SCIENTIFIQUES**

**Alejandro FERNANDEZ**, Chef de section, unité de soutien au directeur général, DG de la transformation numérique, ministère de la justice, ESPAGNE

\*\*\*

**OBSERVATEURS**

**Bureau consultatif sur l'intelligence artificielle de la CEPEJ (AIAB)**

Alfonso PERALTA, Magistrat du Tribunal de Première Instance et d'Instruction Criminelle n°2 de Guadix, Grenade, (en ligne)

**Conseil des barreaux européens (CCBE),**

Anna DROZD, conseillère juridique principale (en ligne)

**Conseil supérieur de la magistrature de Bosnie-Herzégovine**

Admir SULIAGIC, Directeur (en ligne)

**l'Institut Européen de l'Expertise et de l'Expert**

Priscilla PISANI, Expert consultant, membre

**L'Union européenne des Rechtspfleger/Greffiers**

Ute HOLZER-STERN (en ligne)

\*\*\*

## **EXPERTS**

Esmin Berhamovic (Bosnie-Herzégovine), Alexandre Palanco (France), Marek Świerczyński (Pologne)

\*\*\*

## **SECRETARIAT**

**DGI - Droits de l'homme et État de droit**

**Courriel : [cepej@coe.int](mailto:cepej@coe.int)**

**Clémence BOUQUEMONT**, Secrétaire du CEPEJ-GT-QUAL

**Eva KONECNA**, Secrétaire de la CEPEJ-SATURN

**Sara RADOVICKA**, Secrétariat de la CEPEJ

**Daniel SCHMIDT**, Secrétaire du CEPEJ-GT-CYBERJUST